



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (A.A.P.C.)

1. Identification de la collectivité qui passe le marché

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Dr. J. Huyghues des Etages - B.P. 123
58206 Cosne-Cours-sur-Loire
Tél. : 03 86 26 50 00
Mail : cosne@mairie-cosnesurloire.fr

2. Objet du marché

**IMPRESSION DU MAGAZINE MUNICIPAL
POUR LA COMMUNE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE – ANNEE 2021**

3. Forme du marché – Mode de passation

Procédure adaptée et accord-cadre passés en application des articles R.2123-1-1° et L.2125-1-1° du Code de la commande publique

4. Variantes et options

Les options ne sont pas autorisées.

Variante : Impression trimestrielle (4 numéros/an) – 24 pages (20+4)

5. Durée du marché ou délai d'exécution

Le marché est conclu pour une période initiale d'un (1) an à compter de sa notification. Il est reconductible tacitement par période successive d'un (1) an sans pouvoir excéder une période globale de trois (3) ans. Le pouvoir adjudicateur pourra décider de ne pas renouveler le marché par décision expresse auprès du titulaire formulée au moins un mois avant la date d'échéance de la période en cours.

Les bons de commande pourront être émis jusqu'au dernier jour de la période de validité du marché.

6. Critères de sélection des offres

Prix proposé noté sur 40 points

Le prix sera évalué selon la formule suivante : $Note = 40 \times (P1)/(P2)$

P1 : Offre de prix la plus basse

P2 : Offre de prix du candidat

Performances en matière de développement durable, notamment sur la protection de l'environnement notée sur 40 points

Ce critère sera évalué selon la note méthodologique relatant les actions, labels et normes de l'entreprise.

Qualité de la prestation notée sur 10 points

Ce critère sera noté sur la base des échantillons remis par le candidat.

Délai d'exécution de la prestation notée sur 10 points

Les offres seront classées par ordre décroissant en fonction des notes obtenues pour chacun des quatre critères.

7. Langue et unité monétaire

Français Euro

8. Adresse de retrait du dossier

Sur la plate-forme dématérialisée des marchés publics Territoire Numériques Bourgogne Franche-Comté

<https://www.ternum-bfc.fr>

(Réf : Impression2021)

9. Demande de renseignements administratifs et techniques

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui seraient nécessaires, les candidats devront déposer leur demande directement la plateforme dématérialisée *Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté* www.ternum-bfc.fr. Une réponse sera alors adressée à l'ensemble des candidats ayant retirés le dossier via la messagerie de cette plateforme.

10. Réception des offres

Les offres pourront être déposées sur la plateforme dématérialisée *Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté* www.ternum-bfc.fr

Les candidats disposent d'une aide technique en ligne sur ce site.

11. Modalités essentielles de financement et de paiement

Dès la réception de la demande de paiement par la personne publique, par crédit ouvert au budget (ressources propres), paiement par virement administratif dans un délai de 30 jours.

12. Date limite de réception des offres

20 avril 2021 à 12 heures, délai de rigueur

13. Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
Tél. : 03.80.73.91.00

14. Service auprès duquel les renseignements concernant l'introduction des recours peuvent être obtenus

Greffes du Tribunal de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
Tél. : 03.80.73.91.02

15. Date d'envoi de l'avis à la publication

25 MARS 2021

**Pour le Maire,
L'Adjoint délégué aux marchés publics,
Gilbert LIENHARD.**

